



Communiqué de presse
9 septembre 2019

Daniel Guérin, nommé directeur général délégué de l'Institut national de recherches archéologiques préventives

Par un arrêté en date du 30 août 2019, paru au Journal Officiel du 7 septembre 2019, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, et le ministre de la Culture, Franck Riester ont nommé, sur proposition de Dominique Garcia, président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), Daniel Guérin, directeur général délégué de l'établissement, en renouvellement de son mandat.

Conformément aux statuts de l'établissement public, il est chargé de l'administration et de la gestion de l'Institut sous l'autorité du président de l'Institut, Dominique Garcia.

Âgé de 56 ans, inspecteur général des affaires culturelles, Daniel Guérin est diplômé de l'ESSEC et titulaire d'une maîtrise en droit public. Il a commencé son parcours professionnel aux cabinets du ministre du Commerce et de l'Artisanat, puis du ministre des Postes et Télécommunications et du ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de la décentralisation. Daniel Guérin s'est ensuite vu confier la gestion d'entreprises et d'établissements publics. Dirigeant de filiales de La Poste et directeur des relations sociales du Groupe courrier de l'entreprise publique, il a également été directeur des ressources humaines du Centre national d'art et de culture – Georges Pompidou, avant d'occuper les fonctions de conseiller social de la ministre de la Culture et de la Communication (Aurélie Filippetti). Nommé en 2016 directeur général délégué de l'Inrap pour un premier mandat de 3 ans, il est ainsi renouvelé dans ses fonctions.

Daniel Guérin entend poursuivre le déploiement du plan stratégique de redressement de l'Institut, engagé depuis 2 ans et qui a déjà confirmé ses premiers résultats économiques en 2018.

L'Inrap

L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 1800 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'analyse et à l'interprétation scientifiques des données de fouille ainsi qu'à la diffusion de la connaissance archéologique. Ses 2 200 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 42 centres de recherche et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.

Contact

Eddie Ait
Délégué aux relations institutionnelles
Inrap, direction générale
01 42 08 81 02 - 06 78 78 92 09 - eddie.ait@inrap.fr